

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ N°08/2024/CBG

Appel d'offres est réservé à la très petite, à la petite et moyenne entreprise,
à la coopérative, à l'union de coopératives et à l'auto-entrepreneur.

26 Fevr 2024

- Le à 13 H, il sera procédé, dans les bureaux de de la Commune de Benguerir à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix pour :

DONS ET SECOURS EN FAVEUR DES INDIGENTS AU PROFIT DE LA COMMUNE DE BENGUERIR

- Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de **six cent quatre-vingt-dix mille neuf cent quatre-vingt-quatorze Dirhams (690 994,00dhs)**.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **douze mille dirhams (12000 dhs)**.
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes à l'Arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 Hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics et aux dispositions des articles 28,30 31,32,33,34 et 148 du Décret N° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.
- Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
- Les prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau des marchés et achats de la commune au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président (e) de la commission d'ouverture des plis.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article N°09 du règlement de consultation.

LA PRÉSIDENTE DE LA COMMUNE.

بسمه جليلة ابن جرير
Presidente Commune Ben Guerir



ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
COMMUNE DE BENGUERIR
PROVINCE DE REHAMNA